

«Tous ensemble pour une plaisance éco-responsable»

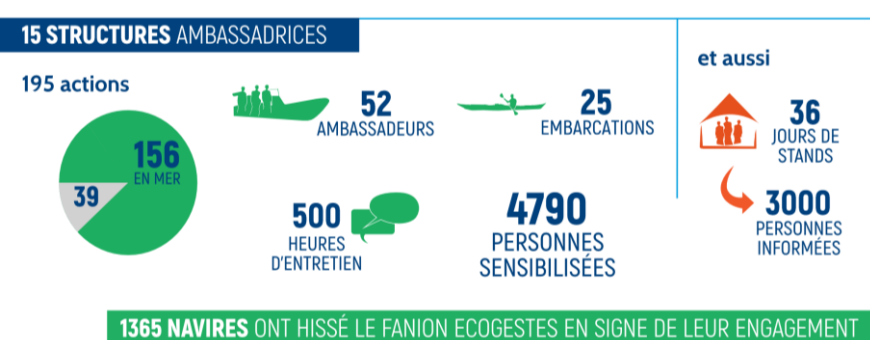


Le littoral méditerranéen est très prisé en période estivale par de nombreux vacanciers. Cet attrait touristique fort est un bon point pour l'économie locale mais pour ce qui est de la préservation de l'environnement, des dégradations engendrées peuvent être importantes : plus de déchets, détérioration du milieu marin et de sa diversité, pollutions diverses...

La campagne **Ecogestes Méditerranée** - qui se déroule en 2020 sur toute la façade de la Méditerranée française - **mobilise 15 structures d'éducation à l'environnement et de gestion d'aires marines protégées le long du littoral Sud-Provence-Alpes-Côte d'Azur**, de Menton dans les Alpes Maritimes à la Camargue dans les Bouches du Rhône, pour sensibiliser **les plaisanciers directement en mer et dans les ports**.

L'objectif de cette campagne est d'inciter les usagers du littoral pour adopter les gestes éco-citoyens et pour aller vers une plaisance durable et respectueuse des milieux naturels.

L'été dernier :



Les ambassadeurs organisent tout l'été des sorties en mer ou dans les ports pour échanger avec les plaisanciers sur leurs pratiques et sur les gestes à adopter. Un bilan sur les habitudes de vie à bord ou dans le port est réalisé avec chaque plaisancier. Les plaisanciers qui s'engagent à améliorer ou initier un ou plusieurs ecogestes, reçoivent un **guide pratique** ainsi qu'un fanion à placer sur leur bateau. **Le fanion est le symbole de leur engagement.**

Une reconnaissance régionale

Ecogestes Méditerranée s'inscrit dans la campagne « **Zéro Plastique en Méditerranée** » de la Région Sud - Provence-Alpes-Côte d'Azur et s'est vue remettre le 12 juillet 2018, le label **une COP d'avance** en témoignage l'implication de son collectif au fil des années.

À votre tour, vous pouvez participer à la campagne, et nous aider à faire connaître nos actions. **La communication est essentielle pour démultiplier l'efficacité de notre démarche.**

Prochaines sorties en mer et contacts - 2020

Le CPIE des Iles de Lérins et Pays d'Azur interviendra auprès des plaisanciers dans la zone de mouillage entre les Iles de Lérins, à Cannes aux dates suivantes :

- ✓ Mercredi 8 juillet / Vendredi 10 juillet / Jeudi 16 juillet / Mardi 21 juillet / Mercredi 22 juillet / Jeudi 23 juillet / Vendredi 24 juillet / Mardi 28 juillet / Mercredi 29 juillet / Jeudi 30 juillet
- ✓ Mardi 4 août / Mercredi 5 août / Vendredi 7 août / Lundi 10 août / Mercredi 12 août / Jeudi 13 août / Mardi 18 août / Jeudi 20 août / Mardi 25 août / Jeudi 27 août

Contacts : Jamila Poydenot : jamila.poydenot@cpieazur.fr - 06 75 43 59 68 - Maude Darget Lacoste : maude.darget-lacoste@cpieazur.fr - 04 93 38 26 80

En cas d'absence contacter Florence Offenstien florence.offenstien@cpieazur.fr - 06 77 88 76 58

Aux Iles de Lérins, les sorties en mer sont soutenues par la DIRM dans le cadre du Plan d'Action pour le Milieu Marin, l'Office Français de la Biodiversité et la Ville de Cannes. L'appui technique est assuré par Cannes Jeunesse.